

# L'aéroclub Air France renouvelle sa flotte pour faire moins de bruit

C'est le plus important club d'aviation loisir de la plateforme nobeltussoise.

L'aéroclub Air France compte 360 membres, 16 avions, 4 500 heures de vol annuel, dont la moitié pour de la formation, cinq salariés à temps complet, dont deux mécanos.

David Auroy, breveté pilote privé au sein de cette structure, commandant de bord chez Transavia, est le nouveau président de l'association, depuis octobre.

## Le défi d'investir

Créé à Melun, installé à Toussus-le-Noble depuis une soixantaine d'années, l'aéroclub est devenu indépendant du transporteur aérien Air France-KLM.

C'est donc une association qui préside pleinement à ses destinées, stratégiques et financières.

En ce début 2022 la poursuite de la réduction des nuisances sonores est au centre de ses pré-

occupations.

« Sept de nos avions-école sont des AT3. Des petits biplaces presque aussi silencieux qu'un avion électrique », confie David Auroy.

Un avion capable de voler à l'essence sans plomb 95. « Nous demandons de façon répétée à bénéficier de ce carburant sur la plateforme aéroportuaire. Il est moins polluant et moins cher qu'un carburant avion. Son utilisation nous permettrait d'augmenter nos marges opérationnelles d'investir ainsi davantage dans des avions plus vertueux », souligne David Auroy.

Car la capacité d'investissement annuelle est très faible dans cette association, faute de fonds propres.

## Bientôt un simulateur

« Un avion-école neuf, comme l'AT3, coûte de 250 000 à 300 000 euros, un

silencieux pour d'échappement c'est 6 000 € pièce. Nous souhaitons dans le même temps maintenir des tarifs associatifs, permettre à tous de voler chez nous. Nous nous tournons alors vers l'occasion quand c'est possible, avec un financement par l'emprunt. Nous achetons dans quelques semaines un avion 4 places de voyage, d'occasion, aussi silencieux qu'un AT3. Son coût, 225 000 €, est très conséquent pour le club, mais réduira fortement les nuisances. Pour l'instant, les subventions publiques sont espérées, mais pas acquises », détaille le président.

L'aéroclub Air France tient particulièrement à maintenir cette tradition française qui permet, grâce aux structures associatives, aux instructeurs bénévoles, d'offrir l'accès aux sports aérien à tous, même aux pilotes qui ont des revenus modestes,



David Auroy (2<sup>e</sup> à dr.), avec Christopher, Sigrid et Cyprien, devant deux avions classés A +, parmi les moins bruyants du marché.

dont les jeunes.

Une trentaine de pilotes sont formés chaque année par le club. À partir de l'été, ils pourront bénéficier d'un simulateur, autre investissement de taille, presque aussi coûteux qu'un avion.

« Il va nous permettre d'éviter 5 heures de vol pour chaque formation. 150 au total sur une année. Le simulateur sera proposé aux autres aéroclubs, qui pourront venir former leur pilote sur cet équipement mutualisé.

Comme pour notre avion 4 places nouvelle génération, nous mobilisons un emprunt. Le coût sera répercuté sur les tarifs utilisateurs », annonce David Auroy.

Emmanuel Fèvre